

Comité Social d'Administration

Enseignement Agricole en Île de France

POUR le service public et ses agent·es
la transformation sociale et environnementale

L'élan commun : c'est voter pour le CSA-REA !

Le **CSA-REA** (*Comité Social d'Administration Régional Enseignement Agricole*), c'est la nouvelle instance de représentation des personnels au niveau régional, conséquence de la loi Transformation de la Fonction Publique. Le **CSA-REA** est issu de la fusion du Comité Technique (*CTREA*) et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (*CHSCT-REA*). Il est consulté sur toutes les questions qui intéressent l'enseignement agricole public de la région. Une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (*FS-SSCT*) sera créée au sein du CSA-REA.

L'élan commun : c'est voter pour une liste d'unité syndicale !

La **FSU** avec le **SNETAP** et le **SNUITAM**, la **CGT Agri** et **Sud-Rural** s'allient sur tous les scrutins. Nous avons fait le choix de mettre en avant **ce qui nous rassemble pour être plus forts !**

- des valeurs communes : assurer la défense du service public d'enseignement et de tous les personnels, prôner l'égalité et la justice sociale ;
- des actions souvent conjointes, que ce soit dans les instances locales, régionales ou dans la rue ;
- des **oppositions fermes** aux tentatives de suppression de classes ou de postes ;
- les luttes pour l'**amélioration des conditions de travail**, à plus forte raison celles des plus précaires.

unies & engagées

L'élan commun : c'est des victoires pour les personnels et pour l'Enseignement Agricole Public en Île de France !

- la **création de classes** de la filière générale à Brie et St-Germain-en-Laye, et aussi en BTSA PA à Brie et CAPa SapVER à La Bretonnière, qui répondent aux besoins de formation des territoires ;
- le maintien de la filière scolaire Bac pro Productions Horticoles à Brie ;
- des interventions régulières **pour le maintien et la création de postes** d'Administratifs·ves, de Technicien·nes, d'Infirmier·es, d'Enseignant·es et de personnel de la Vie Scolaire ;
- l'obtention de la **prime informatique** et de l'accès aux prestations sociales pour les agent·es sur budget CFA-CFPPA ;
- l'obtention de **décharges horaires** pour des missions locales particulièrement pour une meilleure prise en compte des difficultés liées à l'accueil des élèves et étudiant·es en situation de handicap ;
- l'appui, l'accompagnement, et la **résolution efficace de situations de souffrance au travail**.

L'élan commun : c'est répondre aux enjeux d'avenir des personnels et de l'Enseignement Agricole Public en Île de France !

- obtenir du Ministère de l'Agriculture la reconnaissance de la **cherté de la vie** en Île de France ;
- faire respecter le **droit des agent·es et la légalité des contrats**, particulièrement pour les AESH et les agent·es contractuel·les d'État ou sur budget CFA-CFPPA ;
- exiger la **transparence sur les Dotations Globales Horaires** des lycées agricoles publics et privés ;
- rester vigilant au développement de certaines structures, telles que les campus des métiers de Versailles ou Coulommiers, ou le CFPPA de la Rungis Académie ;
- lutter contre la **confiscation de l'outil de formation** par des entités opportunistes telles qu'Hectar ;
- **renforcer le service public** par la construction d'un nouveau lycée agricole public francilien.

Élections Professionnelles 2022

ENTRE LES 1^{er} ET 8 DÉCEMBRE

**votez et faites voter
pour l'élan commun !**

l'élan commun



unies & engagées

**L'élan commun en Île de France,
c'est 14 collègues de proximité au quotidien !**

Claire PINAULT	Enseignante Technique - LEGTPA de Brie-Comte-Robert
Carlos PEREIRA	Enseignant ESC - LEGTPA St-Germain-en-Laye
Virginie PERON	Enseignante EFS - LEGTPA La Bretonnière
Fathia LOUNICI	Formatrice Hist-Géo - CFAA Maisons-Laffitte
Tony DOS SANTOS	Enseignant Hist-Géo - LEGTPA de Brie-Comte-Robert
Aude CANALE	Enseignante ESC - LEGTPA La Bretonnière
Matthieu BODET	Enseignant Bio-Ecologie - LEGTPA de Brie-Comte-Robert
Maribel LACOSTE	Enseignante Espagnol - LEGTPA St-Germain-en-Laye
Émilie FAIRIER	Enseignante EFS - LEGTPA La Bretonnière
Doudou DIENG	Enseignant Lettres - LEGTPA St-Germain-en-Laye
Valérie HOURLIER	Enseignante Technique - LEGTPA La Bretonnière
Cyrille NOEL	Formateur EPS - CFAA St-Germain-en-Laye
Pauline CONNAN	TFR Vie Scolaire - LEGTPA de Brie-Comte-Robert
Jean-Philippe BAYEUL	Enseignant Lettres - LEGTPA de Brie-Comte-Robert

Le blog SNETAP-FSU
Île de France



L'élan commun



Élections Professionnelles 2022

ENTRE LES 1^{er} ET 8 DÉCEMBRE

**votez et faites voter
pour L'élan commun !**

L'élan commun



unies & engagées

Commission Consultative Paritaire - DRIAAF Pour les agent·es sur budget d'établissement en Île de France

Se battre pour les droits des agent·es au quotidien !

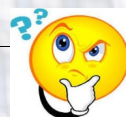
En Île de France, la CCP DRIAAF (*Commission Consultative Paritaire*) concerne tous les agent·es rémunéré·es sur Budget des CFA et CFPPA, et aussi les Assistant·es d'Éducation (AE) et les Accompagnant·es d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) en CDD, des EPL de La Bretonnière, de Brie-Comte-Robert et de St-Germain-en-Laye, ainsi que de l'EPN de Rambouillet. La CCP peut être convoquée par la DRIAAF particulièrement dans des situations de licenciement ou de procédure disciplinaire d'un·e agent·e contractuel·e .

L'*élan commun* continuera à représenter et défendre tous et toutes les agent·es pour :

- **Combattre les licenciements et les non-reconductions de contrats** en particulier pour celles et ceux travaillant, souvent depuis des années, sur des missions permanentes de service public ;
- Se battre pour **obtenir des rémunérations**, des droits sociaux et des conditions de travail et d'emploi identiques aux titulaires exerçant des fonctions analogues ;
- **Lutter contre toutes les formes de précarité** (psychologique, sociale et matérielle), toutes les formes de **discrimination** ;
- Revendiquer **que la gestion de l'ensemble des agent·es contractuel·es soit nationale** - et non régionale ou locale-, pour une véritable harmonisation des conditions de travail et de rémunération !

Les élections professionnelles, c'est 4 votes ! Si je suis :

- **fonctionnaire d'État**, je vote pour le **CSA REA**, le **CSA EA**, le **CSA M** et la **CAP** de mon corps
- **contractuel·le d'État**, je vote pour le **CSA REA**, le **CSA EA**, le **CSA M** et la **CCP nationale** des ACEN ou des ACN adm et technique,
- **contractuel·le d'un établissement (ACB)** je vote pour le **CSA REA**, le **CSA EA**, le **CSA M** et la **CCP régionale** DRIAAF ;



Élections Professionnelles 2022

ENTRE LES 1^{er} ET 8 DÉCEMBRE

**votez et faites voter
pour *élan commun* !**

élan commun

